

**Départ en retraite de
Jean-Luc BROUTIN,
directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement**

**Lundi 3 février 2014 à 17 h 30
Hôtel du Département à Blois**

Allocution de Maurice LEROY
Ancien Ministre,
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

Mesdames, Messieurs,
Cher Jean-Luc, Chère Catherine,
Chers Amis,

Je me réjouis d'être parmi vous en ce moment très particulier, simple et chaleureux, pour rendre hommage à Jean-Luc, dont le parcours au Conseil général est exemplaire.

Il s'agit d'un moment important, pour toi Jean-Luc dans ta vie, mais aussi pour notre collectivité.

Un départ est toujours un moment particulier d'émotion et cela l'est plus encore pour un départ en retraite en raison des liens tant professionnels que personnels que l'on tisse avec les uns et les autres au fil des années.

A cette occasion, l'usage « impose » de retracer l'ensemble de la carrière et, mon cher Jean-Luc, je vais me plier à cet exercice avec un grand plaisir... même s'il est difficile, le temps de cette soirée, de résumer **38 années de travail dont 23 au sein des services du Département.**

Mon cher Jean-Luc, permets moi de te dire tout d'abord combien je suis partagé par plusieurs sentiments ce soir.

Le premier c'est le plaisir que nous avons de te dire au revoir ! Non pas parce que nous sommes heureux de ne plus te compter parmi nous ! Mais parce que nous sommes tout simplement heureux de pouvoir être réunis autour de toi.

Le second, celui qui me fait « prendre un petit coup de vieux » en regardant dans le rétroviseur de ta carrière. Car cela me ramène à un temps, où jeune conseiller général de Droué et maire de Poislay, j'ai eu l'occasion d'échanger avec toi sur le terrain.

Mon cher Jean-Luc, tu es né dans la capitale du Pays d'Auge, dans une ville sanctuaire, entourée des bocages normands, à Lisieux. Ville liée à sainte Thérèse de Lisieux, religieuse carmélite française proclamée « Patronne Secondaire de la France ».

Je veux vous rassurer chers amis : pas d'inquiétude ce soir ! Je ne vais pas « canoniser » Jean-Luc pour ses expériences mystiques !! Même si on le verra, il a été aussi un « patron » au sein de notre administration.

Ton enfance se déroule à Montreuil-l'Argillé dans le département de l'Eure où tes parents exercent le métier de coiffeurs. Une enfance marquée par une santé fragile qui ne facilitera pas ta scolarisation et t'obligera à démarrer tardivement ton entrée à l'école primaire.

Tu vas donc très tôt devoir « faire plus » que les autres pour compenser ce décalage. Nul doute que cette période a marqué et forgé ton tempérament dans la suite de ta vie scolaire, puis professionnelle.

Admis en 6^e avec un an de retard, tu rentres à 12 ans interne au lycée Gambier de Lisieux, à trente kilomètres du domicile familial, et effectues tout ton enseignement secondaire. Brillamment, tu obtiens le brevet, puis le baccalauréat C - Mathématiques et Sciences physiques en 1968.

Tu poursuis alors tes études au lycée Malherbe de Caen, Maths Sup et Math Spé, toujours comme élève interne.

A l'issue de cette formation, tu intègres en 1971, en tant qu'élève fonctionnaire du Ministère de l'agriculture, l'École Nationale des Ingénieurs des Travaux Ruraux et des Techniques Sanitaires (ENITRTS) à Strasbourg, devenue aujourd'hui l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement (ENGEES), reconnue pour former depuis plus de 50 ans les ingénieurs dont les décideurs et entreprises ont besoin dans tous les domaines de l'eau et plus globalement des services et projets relatifs à l'environnement.

Titularisé en 1972, tu rejoins la capitale pour effectuer ton stage de 3^e année au CEMAGREF au sein de la Division « qualité des eaux » pour travailler sur les stations d'épuration.

En 1974, tu arrives au bout du chemin de ta formation, diplômé avec la mention « très bien ».

Utilisant au maximum ton « sursis », tu restes affecté provisoirement au CEMAGREF avant de remplir tes obligations militaires. Direction la Marne et le camp militaire de Châlons, connu également sous le nom de camp de Mourmelon, situé à proximité de la ville de Châlons-en-Champagne.

C'est **en plein de cœur de l'été 1976**, alors qu'une partie de l'Europe connaît l'un de ses plus forts épisode de sécheresse ; que l'on enregistre depuis le mois de juin des températures élevées en France (34 °C à Cognac, Dax ou Paris ; dans cette dernière ville, plus de 50 °C pour les chauffeurs d'autobus, ce qui entraîna la création d'une prime de chaleur par la RATP), 40 °C à Arcachon, 38 °C à Bordeaux ; que les incendies de forêt se multiplient en Charente avec le très médiatisé incendie de la Palmyre ; que le quotidien le Monde titre dans son édition des 13 et 14 juin que pour les cultures : « la récolte sera inférieure de 20 millions de quintaux aux prévisions les plus optimistes », puis le 16 juin fait état de « l'augmentation du kilo de tomates de 4,30 francs à 7,20 francs en une semaine », c'est dans cette période difficile pour l'agriculture que **tu es nommé dans ton premier poste au sein du Ministère de l'Agriculture, à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Loir-et-Cher (D.D.A.F.), service déconcentré de l'État, dans l'unité eau potable et assainissement**. Un secteur particulièrement touché par cet épisode climatique exceptionnel.

Très rapidement, tu accèdes à des postes à responsabilités et élargis tes missions à l'aménagement des cours d'eau et des vallées, puis au drainage et à l'irrigation. Tu suivras également les activités ingénierie.

Dans le cadre des lois de décentralisation, les DDAF sont réorganisées dans leurs compétences avec transfert ou reprise direct de quelques compétences par les Départements (remembrement, gestion des aides AEP et assainissement...).

Sans plus de précisions, tu as connaissance qu'un poste de cadre doit être transféré pour des missions encore « assez vagues » - ah les joies des transferts de compétences !

Convaincu du rôle des collectivités territoriales et animé par un sens du service public qui s'est largement exprimé au travers des différentes missions que tu as déjà assumées, tu décides avec beaucoup de discernement de relever ce défi, attiré par l'envie de créer et de participer activement à cette décentralisation.

Retenu pour ce poste, **tu es d'abord mis à disposition, puis détaché au Conseil général de Loir-et-Cher en mai 1991, après 15 années au service de l'État.** Le premier chapitre de ta vie professionnelle se ferme « définitivement »... mais ça, tu ne le sais pas encore. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de mettre en ordre de marche le Conseil général dans ses nouvelles compétences.

Tu t'impliques avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie dans cette mobilité choisie.

Après l'organisation des secteurs de l'eau, avec un important partenariat avec l'Agence de l'Eau, et de l'agriculture, tes attributions ont variées au gré des politiques menées par le Département : prise en charge du Laboratoire départemental d'analyses, développement des secteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire (logement, contractualisations avec les pays, suivi des fonds européens...), création du service de la qualité de l'eau et dernièrement du tourisme.

Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement, adjoint au directeur général adjoint Développement et Aménagement du territoire, ou plus simplement « Monsieur agriculture et eau » du Conseil général, tu as rempli pleinement et efficacement les missions qui t'ont été confiées et mené un dialogue permanent et de qualité, avec ton tempérament, entre les services de l'État, les partenaires dans les domaines de l'eau et de l'environnement et les paysans du département.

Au delà de ces « performances administratives », c'est avant tout l'Homme que nous allons regretter.

Les personnes qui ont travaillé à tes côtés et qui témoignent toute leur sympathie à ton égard ce soir retiendront tes grandes qualités professionnelles et conserveront le souvenir d'un collègue au « caractère bien façonné », disponible, attaché aux territoires du Loir-et-Cher.

Ton parcours témoigne que tu as su, à plusieurs reprises, prendre les devants et gravir les échelons en prenant les choses en main, en prenant des responsabilités, avec les succès que je viens de citer.

Pour ma part, mon cher Jean-Luc, j'ai apprécié ton sens du service et ta loyauté.

Par ton action au sein de l'administration départementale de nombreux projets ont été réalisés pour le bien-être des loir-et-chériens. Tu as su le faire avec toujours beaucoup de tact et de persuasion, et toujours dans l'intérêt général.

Je veux te témoigner, mon cher Jean-Luc, toute ma reconnaissance pour ce que tu as réalisé dans notre département et permets moi de te dire, du fond du cœur, que tu as été un collaborateur très précieux.

Bien évidemment, je ne peux pas manquer de souligner dans cette très belle carrière, le soutien de ton épouse Catherine et de tes deux filles Emeline et Lauranne.

Nous te souhaitons une retraite des plus agréables.

En témoignage de mon estime et de ma reconnaissance, je suis heureux de te remettre, cher Jean-Luc, cette médaille qui te rappellera le Département de Loir-et-Cher.

Pour conclure cette soirée, je veux également te remettre, puisque cela n'a jamais été fait « officiellement », en reconnaissance des services rendus à l'agriculture et à notre beau territoire de Loir-et-Cher et à la France, au nom du Ministre de l'Agriculture, les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole.